

Verneuil, le 29 août 2016

Chers Parents,
Madame, Monsieur,

Dans quelques jours votre enfant reprendra le chemin de l'école et nous tenons à vous informer des mesures de sécurité qui sont en vigueur dans l'établissement.

Celles-ci reprennent pour une large part les instructions communiquées par le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de l'Education Nationale. Elles sont le fruit d'une concertation menée d'une part avec la ville de Verneuil et les services de sécurité, ainsi qu'avec l'APEL (Association des parents d'élèves de l'Enseignement Libre). Depuis plusieurs années, l'établissement comme la ville ont uni leurs efforts pour la sécurité des enfants et jeunes qui nous sont confiés :

- Vidéo-surveillance aux abords de l'établissement mise en œuvre par la municipalité – vidéo-surveillance propre de l'établissement pour ses accès. Celle-ci sera étendue à la grille gare et à l'entrée du chemin vert.
- Barrières de sécurité interdisant le stationnement à proximité des entrées de l'établissement. Celles-ci seront installées pour protéger les entrées « grille gare », « Chemin Vert » et « Saint Pierre ».
- Contrôle des entrées et sorties de l'établissement par un ou deux adultes de l'établissement et/ou un vigile. Un vigile sera engagé rue du Chemin Vert.
Les parents de l'école maternelle et élémentaire recevront 2 cartes en début d'année qui leur permettront de pénétrer dans l'établissement pour déposer ou rechercher leur enfant.
- Présence de deux Agents de Sécurité de la Voie Publique (ASVP) aux abords de l'établissement.
- Fermeture à la circulation de la rue du Chemin vert pour faciliter la circulation des transports scolaires
- Rencontres régulières avec l'adjoint chargé de la sécurité de la Ville de Verneuil, la Police Municipale, les forces de sécurité et les secours. Celles-ci ont permis de réaliser le diagnostic de sécurité de l'établissement et le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) ainsi que des rondes régulières.
- Actions de prévention auprès des élèves de l'établissement : sécurité routière – harcèlement – addictions et conduites à risques.
- ...

Vous trouverez ci-joint le guide de sécurité à l'intention des parents de l'école, celui à l'attention des parents du Collège et du LEGT ainsi qu'un extrait du guide « Alerte Intrusion : Les bons réflexes ».

La rentrée 2016 est aussi marquée par la réalisation de travaux dans la Grande Rue en vue de la rénovation des réseaux, mais aussi d'amélioration de la voirie. Ceux-ci rendent difficile l'accès à l'établissement en voiture par la rue de L'Abbé Masure et la Grande Rue. Pour rappel, la Grande Rue est fermée du rond-point du Chemin Vert au rond-point de Simply Market.

Aussi nous vous demandons dans la mesure du possible d'utiliser les transports en commun ou de pratiquer le co-voiturage, et surtout de réduire au maximum le temps de dépose ou de récupération de vos enfants.

Pour cette raison l'itinéraire des bus a été modifié depuis le mois de juin (consultable sur le site www.transdev-idf.fr)

Pendant toute la durée des travaux nous vous demandons de respecter les consignes suivantes :

1. **Aucune modification n'est apportée pour les élèves utilisant les transports scolaires. Ils entrent et sortent de l'établissement par la rue du Chemin Vert ou le portail Saint Pierre pour le cycle Terminal du lycée**

2. **Pour les élèves n'utilisant pas les transports scolaires :**

Ecole : **L'entrée à 8h30 et la sortie à 16h30 se feront exclusivement par la rue du Chemin vert.**

Collège et Seconde : **L'entrée à 8h30 et la sortie à 16h30 (mercredi 12h35) se feront exclusivement par la grille gare – Avenue du château.**

Cycle terminal du LEGT et BTS : **L'entrée à 8h30 et la sortie à 16h30 se feront exclusivement par Saint Pierre.**

L'entrée « 106 Grande Rue » est exclusivement réservée au personnel, aux enseignants, aux étudiants de l'apprentissage ainsi qu'aux élèves se déplaçant en deux roues, et pour les entrées et sorties des élèves en dehors des heures indiquées ci-dessus.

Pour le jour de la rentrée (1^{er} ou 2 septembre) nous avons aussi retenu les dispositions suivantes :

Ecole : Rentrée des élèves le jeudi 1^{er} septembre et le vendredi 2 septembre. **L'entrée se fera exclusivement par la rue du Chemin vert.**

Les parents de la maternelle et de l'élémentaire seront accueillis par des parents de l'APEL. Le contrôle d'accès se fera à partir des listes alphabétiques des élèves par les surveillants de l'établissement qui contrôleront également les sacs.

Collège : Rentrée des élèves le vendredi 2 septembre **L'entrée se fera exclusivement par la grille « Gare » Avenue du Château.**

Seuls les parents de 6^{ème} seront autorisés à accompagner leur enfant et seront accueillis par les parents de l'APEL par un café. Le contrôle d'accès se fera de la même façon que pour l'école. Les parents 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} ne sont donc pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'établissement

LEGT : 2^{nde} **L'entrée se fera exclusivement par la grille « Gare » Avenue du Château.** Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'établissement

1^{ère} et terminales, BTS : **L'entrée se fera exclusivement par Saint Pierre.**

Nous vous remercions de respecter ces consignes pour la sécurité de tous et surtout celle de vos enfants. Il est nécessaire de tout mettre en œuvre avec l'aide des pouvoirs publics pour protéger ce que nous avons de plus cher, nos enfants, la plus forte et la plus sûre des protections étant l'éducation. En conclusion, je vous partage ce que Pascal Balmand, Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique, écrivait au lendemain de l'attentat de Nice :

(..) parce que l'Ecole est un lieu d'éducation, elle ne saurait demeurer totalement silencieuse. Et parce que l'Ecole catholique entend témoigner de l'Espérance, sa parole ne peut que dire et redire, envers et contre tout, que la fraternité sera toujours plus forte que la haine. Pour nous chrétiens, il ne s'agit pas d'un vœu pieux un peu vague : il s'agit d'une certitude de foi.

C'est précisément dans la mesure où elle se nourrit de notre foi que notre parole doit être une parole de raison : ne laissons pas notre pays se diviser ; ne laissons pas la peur, l'amalgame et le rejet d'autrui gangréner nos jours et nos vies.

Bonne rentrée 2016.

Béatrice Parisot

Yves Le Saout